

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Gala de bienfaisance



à l'initiative de Babette de Rozières

avec le soutien des sportifs ultramarins, des maitres restaurateurs et des toques françaises

Jeudi 27 juin 2024, à 19h - à l'Hôtel de Ville de Paris

L'intégralité des dons sera versée au profit des actions de solidarité de l'association AGCM.

J'indique le montant de mon don :

- 250 € / pers. minimum
 500 €
 1 000 €
 3 000 €
 6 000 €
 Autre montant : €

Montant du don	Coût réel pour une ENTREPRISE (60%)	Coût réel pour un PARTICULIER (66%)
6 000 €	2 400 €	2 040 €
3 000 €	1 200 €	1 020 €
1 000 €	400 €	340 €
500 €	200 €	170 €
250 €	100 €	85 €

Je m'inscris :

- Organisme / Société : Particulier
 Mme M. Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :

Je serai accompagné.e de : personnes

Nom, Prénom - Organisme / Société :

Nom, Prénom - Organisme / Société :

Je concrétise mon don :

- Paiement par chèque à l'ordre de l'AGCM
 Paiement par virement bancaire sur le compte de l'AGCM en indiquant votre nom dans le libellé
IBAN : FR76 1695 8000 0103 5947 1939 591 BIC : QNTOFRP1XXX

Vos dons sont éligibles à la réduction d'impôt prévue dans le cadre du mécénat par le Code Général de l'Impôt
Entreprise (IS) : 60% du montant du don (art. 238 bis du CGI) dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT
Particulier (IR) : 66% du montant du don (art. 200 du CGI) dans la limite de 20% du montant imposable
Particulier assujéti à l'IFI : 75% du montant du don (art. 978 du CGI) dans la limite de 50 000€

L'inscription sera validée à réception du règlement / Nombre de places limité

Réservation de tables ou autres demandes spécifiques : contactez-nous au 06 43 56 55 55